

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 19 septembre 2023

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **17**
de votants : **20**

Etaient présents :

BAYEUR Laurence, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, FRANCOIS Andrée, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBOSTOSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Procurations : Madame GULINO Aline a donné procuration à Madame GAUTIER Marina
Madame SIMONIN Valérie a donné procuration à Monsieur LEVE Damien
Monsieur FRERY Francis a donné procuration à Monsieur VOITURET Gilles

Madame FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/09/2023.
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 25/09/2023.

N° 64/2023 : Attribution des parcelles lotissement de Puche

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DIM Lucien, Adjoint au Maire,
Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **20 VOIX POUR**

- **DÉCIDE** l'attribution des parcelles suivantes au lotissement « Couronne de Puche » :
 - Lot 2 : référence cadastrale Préfixe : 523 ; Section : 17 ; N° 43, d'une superficie totale de 630 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 94 500 € H.T. à M. et Mme FERREIRA DA SILVA José Manuel
 - Lot 3 : référence cadastrale Préfixe : 523 ; Section : 17 ; N° 44, d'une superficie totale de 630 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 94 500 € H.T. à M. SALVAGGIO Vincent
 - Lot 4 : référence cadastrale Préfixe : 523 ; Section : 17 ; N° 45, d'une superficie totale de 630 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 94 500 € H.T. à M. et Mme TASOLUK
 - Lot 5 : référence cadastrale Préfixe : 523 ; Section : 17 ; N° 46, d'une superficie totale de 665 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 99 750 € H.T. à M. ILHAN Orhan
 - Lot 6 : référence cadastrale Préfixe : 523 ; Section : 17 ; N° 47, d'une superficie totale de 666 m² pour un montant de 15 000 € HT l'are, soit 99 900 € H.T. à M. VINGERT Fabrice et Mme SCHUHMACHER Emilie.
- **PRÉCISE** que les frais notariés d'acquisition sont à la charge des acheteurs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 19 septembre 2023

Le Maire,
Eric GULINO